

CHANGEONS D'AVENIR

Cyril Girard

Mas Barret - Route de port Saint Louis
13200 Arles

et

Virginie Maris

25 rue Francis Benson
13200 Arles

Monsieur **Patrick de Carolis**
Maire d'Arles
Mairie d'Arles, Place de la République
13200 Arles

Arles, le 04 juillet 2020

Monsieur le Maire,

Par la présente, et dans le cadre des dispositions du Code de gestion des collectivités territoriales (CGCT), nous vous faisons part de la constitution au sein de votre conseil municipal du groupe « Changeons d'Avenir ». Ce groupe est composé des deux premiers membres de la liste citoyenne « Changeons d'Avenir » sur la liste du même nom présentée lors du premier tour de ces municipales à Arles.

Il s'agit de Cyril Girard et Virginie Maris.

Nous attendons de vous, Monsieur le Maire, dans le cadre des conditions que vont définir votre conseil municipal, les moyens de la mise en œuvre d'une opposition constructive pour le bien de tous les arlésiens.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos sentiments respectueux.

Cyril Girard

Virginie Maris